

Arrêté préfectoral vigilance sécheresse dans le Gard

En prévision d'absence de pluies dans les prochains jours un arrêté concernant les usages de l'eau a été signé. Celui-ci met en vigilance les bassins versants :

- de la Dourbie
- de l'Hérault (communes gardoises)
- du Vidourle (communes gardoises)
- du Vistre, de la Vistrenque et des Costières
- des Gardons
- de la Cèze
- de l'Ardèche (communes gardoises).

Cet arrêté peut être consulté sur les sites :

- de la préfecture :

<http://www.gard.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Eau-x-et-milieus-aquatiques/Secheresse>

- du ministère de la transition écologique et solidaire (propluvia) :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

[Arrêté Préfectoral](#)

[Arrêté Préfectoral Annexe 2 Carte](#)

[Arrêté Préfectoral Annexe 1 Mesures](#)

[Arrêté Préfectoral Annexe 3 Communes](#)

Travaux sur l'échangeur de Gallargues

Une installation préparatoire spécifique sera réalisée de nuit à partir du 23 avril. Les travaux sur le pont se dérouleront quant à eux du 29 avril jusqu'à l'automne et impliqueront une circulation alternée. VINCI Autoroutes recommande aux automobilistes d'éviter l'échangeur et de suivre les différents itinéraires de déviation possibles.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Lavage du réservoir d'eau

Nous vous informons du lavage du réservoir d'eau desservant la commune de Mus.

Message de SUEZ

L'intervention est programmée le mardi 30 avril entre 08h30 et 17h00.

La désinfection des ouvrages peut entraîner des perturbations, mais **ne générera pas d'interruption** dans la distribution de l'eau.

Merci de votre compréhension.

PASSAGE DES ENCOMBRANTS

Nous vous informons qu'exceptionnellement les encombrants seront ramassés **le jeudi 02 mai 2019 en fin de matinée.**

Nous vous rappelons que le passage des encombrants s'effectue habituellement le 1er mercredi de chaque mois, sous certaines conditions et uniquement sur demande.

Pour vous inscrire, vous devez contacter le secrétariat de la Mairie : **04.66.35.04.60.**

Merci de votre compréhension.